

.CONCH'INFOS.

MAI 2026, Numéro 83

CONCHES
SUR GONDOIRE

Mairie de Conches sur Gondoire
6 place de l'Église (77600)
Tél. : 01 64 02 26 17

accueil@conches-sur-gondaire.fr
Lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h,
Samedi de 9h à 12h.
www.conches-sur-gondaire.fr

Astreinte technique : 06 56 70 43 34
Police pluricommunale : 01 64 02 47 47
police.municipale@lagny-sur-marne.fr



Directrice de la publication : Marie-Christine VATOV / Comité de rédaction : Elodie BARON, Sylvie CABIN, Hugo ROCH



Le 21 avril M. Philippe Combes, 1^{er} adjoint à la maire de Guermantes, a été élu président du SIVOM Conches-Guermantes qui gère l'école intercommunale. Au troisième tour de vote ex-aequo avec

Eric Himonet, notre adjoint aux affaires scolaires (élu expérimenté porteur d'une réelle connaissance du fonctionnement du SIVOM), M. Combes l'a emporté au bénéfice de l'âge. Malgré ma main tendue dès le début du mandat et nos efforts pour impulser un dialogue apaisé, la Mairie de Guermantes a refusé l'alternance, au prétexte d'améliorer la gestion administrative ; une gestion dont elle a été responsable pendant 12 ans et dont elle seule fixerait les critères d'efficacité.

Il nous a ensuite été demandé de voter des délégations de fonctions particulièrement

larges pour M. le président. Nous nous y sommes opposés. Il est temps que nos deux communes apprennent à travailler vraiment ensemble, en nous rencontrant plus souvent, en débattant des décisions à prendre, avec davantage de transparence. Nous nous y emploierons exclusivement dans l'intérêt des enfants et de l'ensemble de la communauté éducative. Prochaine étape : l'examen du budget du SIVOM.

J'aimerais enfin rappeler deux évidences. 1/ Il n'est pas question d'une fermeture du centre de loisirs – une rumeur une nouvelle fois agitée par certains élus guermantais. 2/ Je poursuivrai le travail entrepris pour mettre aux normes de base les locaux qui n'étaient pas enregistrés comme ERP (Etablissement recevant du public), en particulier la cantine. Car l'intérêt des enfants, c'est de disposer d'une école accueillante, confortable et sûre.

Bien à vous,
Marie-Christine VatoV



AU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2026

❖ RETRANSMISSION EN LIVE

Le Conseil Municipal s'est réuni le 16 avril dernier. Une première dans l'histoire du village : la séance a été retransmise en live sur notre page Facebook. Pour ceux qui n'auraient pas pu le suivre en direct, vous pouvez l'y retrouver à l'adresse <https://www.facebook.com/p/Mairie-de-Conches-sur-Gondoire-100075864866638/>



❖ CRÉATION DES COMMISSIONS

Les élus ont notamment décidé de la création et de la composition des commissions municipales au cours desquelles élus de la majorité et de l'opposition œuvreront ensemble à la politique du village dans des domaines aussi variés que les finances, le cadre de vie, les travaux, la vie locale ou l'animation. Ce conseil a également été l'occasion de désigner les membres qui siègeront au Sivom Conches-Guermantes, au Centre communal d'action sociale, et de fixer le montant des subventions aux associations.

❖ VOTE DU BUDGET 2026

Le budget primitif 2026 a été adopté en Conseil Municipal du 16 avril. Ce budget est marqué par un double objectif : continuer à maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ; et augmenter la capacité d'auto-financement en reportant une partie des excédents budgétaires de fonctionnement en recettes d'investissement. Les recettes de fonctionnement (2 601 140 €) sont alimentées par un excédent des exercices antérieurs de 1 117 003 €, auquel s'ajoutent notamment 1 187 563 € de fiscalité et 181 600 € de dotations et participations. Les dépenses de fonctionnement (2 601 140 €) se décomposent notamment entre un versement de 800 000 € à la section d'investissement, 726 940 € de charges à caractère général (par exemple entretien et réparations, fournitures de voirie, assurances, etc.), 560 000 € de charges de personnel, 406 800 € d'autres charges de gestion courante (par exemple contribution au SIVOM, indemnités des élus, etc). Les recettes d'investissement (1 601 098 €) se composent principalement d'un

excédent de 525 598 €, du virement de 800 000 € de la section de fonctionnement, de 200 000 € de subventions d'investissement. Les dépenses d'investissement (1 601 098 €) incluent 1 357 098 € d'immobilisations corporelles (principalement réhabilitation de la Grange et travaux de voirie) et 155 000 € d'immobilisations incorporelles (notamment frais d'études).

❖ INDEMNITÉS DES ÉLUS

Maire : 1952,49 euros brut

Adjoint au maire : 741,94 euros brut

Conseillers municipaux délégués : 249,91 euros brut

❖ VOS ÉLUS

Marie-Christine VATOV : Maire

Steve BARROCAL : 1er Adjoint au Maire, délégué aux services techniques, entretien, embellissement de la commune et animation

Christine KUKOLJ : 2ème Adjointe au Maire, déléguée au montage des projets, subventions et marchés publics

Eric HIMONET : 3ème Adjoint au Maire, délégué aux affaires scolaires

Sylvie CABIN : 4ème Adjointe au Maire, déléguée à la communication et aux affaires sociales

Mikael DELANEF : 5ème Adjoint au Maire, délégué aux mobilités, circulation, stationnement et sentes

Patricia DECERLE : conseillère municipale, déléguée à tranquillité publique, défense et sécurité

Dany BALO : conseiller municipal, délégué à la jeunesse et aux sports

Claire LEFORT : conseillère municipale

Sébastien CAMBON : conseiller municipal

Marie-Joëlle CRAMER : conseillère municipale

Sylvain MAUGIS : conseiller municipal

Chloé MURRAY : conseillère municipale

Arnaud BRAYE : conseiller municipal

Maxime COURTOIS : conseiller municipal

Stéphanie SEARA DE CARVALHO : conseillère municipale

Hervé LECLERCQ : conseiller municipal

Isabelle THOMAS : conseillère municipale

José LANUZA : conseiller municipal





CONSEIL
MUNICIPAL

Le jeudi 18 JUIN 2026 à 20H, en mairie



JOLIES À REGARDER ET FACILES À UTILISER !



Les services techniques ont installé de nouvelles poubelles dans les sentes Malala et Rosa Parks (quartier du Laurençon) et dans la sente Simone Veil (quartier du Val Guermantes).

RENDEZ-VOUS AVEC LES ÉLUS DEVANT L'ECOLE

La maire et les élus de Conches ont organisé la première rencontre « Élus/ Parents » le mardi 14 avril dernier à l'Espace Boitel. Un rendez-vous à renouveler régulièrement !



CHAÎNE WHATSAPP COMMUNALE



Travaux, évènements, formalités, alertes météo, etc... Pour être directement au courant des actualités de la commune, abonnez-vous à la chaîne WhatsApp communale. Complet, pratique, sécurisé et

anonyme, ce service est entièrement gratuit.

Comment ça marche ? En vous abonnant, la chaîne sera séparée de vos discussions individuelles et sera disponible dans l'onglet « actus » de WHATSAPP.

Vous pouvez à tout moment vous désabonner en un seul clic. Pour s'inscrire à la chaîne WhatsApp de Conches sur Gondaire, il suffit de suivre ce lien sur votre smartphone : <https://whatsapp.com/channel/OO29VbA8niq84OmB6AsgSJ2m> ou scanner le QR CODE ci-contre.

SAUVETAGE À CONCHES



Les services techniques ont rendu sa liberté à une adorable petite chouette qui était prisonnière des filets de protection de l'église. Merci à eux pour leur réactivité et

également aux Conchois qui ont donné l'alerte.

POUR LA SECURITÉ DE TOUS



Des démarchages téléphoniques peuvent vous inviter à faire, à dire ou à signer pour vous engager. Restez vigilants et n'hésitez pas à prévenir la mairie !



DÉCLARER SES IMPÔTS

Date limite de dépôt papier : **mardi 19 mai 2026**

Date limite de dépôt en ligne pour le département 77 : **jeudi 4 juin 2026**



QUAND DÉCLARER VOS REVENUS EN 2026 ?

Selon votre zone, vous avez des dates limites à respecter :

| Zone | Date limite | Départements |
|--------|--------------|---------------------------------------|
| Zone 1 | Jeudi 21 mai | départements 01 à 19 et non-résidents |
| Zone 2 | Jeudi 28 mai | départements 20 à 54 |
| Zone 3 | Jeudi 4 juin | départements 55 à 976 |

Date limite de dépôt des déclarations papier* : **mardi 19 mai**

*Les personnes ayant opté pour la dématérialisation ou qui ont déclaré leurs revenus en ligne l'année précédente, ne recevront pas de déclaration papier.

L'IMPÔT S'ADAPTE À VOTRE VIE



0 809 401 401 Service gratuit 7j/7 par appel France services

A NOTER DANS VOS AGENDAS

COMMÉMORATIONS DU 8 MAI 1945

Au cimetière de Guermantes (10h30) au cimetière de Gouvernes (11h) puis au cimetière de Conches sur Gondoire (11h30). Les cérémonies seront suivies par le verre de l'amitié et du souvenir offert par la municipalité de Conches sur Gondoire, en mairie.

PRINTEMPS DE PAROLES



Le festival PrinTemps de Paroles, organisé par Marne et Gondoire, sera à Conches le **21 mai**, rue de la Jonchère.

20h30 : spectacle de la compagnie L'Arbre à vache

21h30 : spectacle de la compagnie Les Vrais majors

TOURNOI DE PÉTANQUE



L'Association "LA BOULE GUERMANTAISE" organise, comme chaque année, le tournoi de pétanque de la commune de Guermantes le **Samedi 30 mai 2026**, jet du bouchon à 14h00 précises.

Le tournoi est en doublettes formées, les inscriptions, 5 euros par joueurs, se font à partir de 13h15 sur place (au-dessus des terrains de tennis de la commune de Guermantes). Il est réservé aux adhérent(e)s de l'Association, aux Guermantais(es), aux Conchois(es), aux enfants et aux ami(e)s. Le tournoi se déroule sur quatre parties, suivi d'une demi-finale et une finale. Boissons et gâteaux sont servis sur place. Un apéritif sera offert lors de la remise des prix

KERMESSE DE L'APEGG LE SAMEDI 30 MAI DE 10H30 À 15H30

JOURNÉE RÉCRÉATIVE DE L'ESPACE JEUNES LE SAMEDI 27 JUIN



23 & 24 MAI 2026 13h » 5h

plage de TORCY 5 SCÈNES

14^E ÉDITION

MARVELOUS ISLAND FESTIVAL

INFORMATIONS CONCERNANT LE FESTIVAL

MARVELOUS ISLAND est un festival indépendant initié par l'association Marvelous Island depuis 2013 avec le soutien de la Région Ile-de-France, du Centre National de la Musique, de la SACEM et de l'Office du Tourisme de Paris - Vallée de la Marne. Un total de 100 concerts et près de 30 000 festivaliers attendus durant le week-end du 23 & 24 mai.

Les organisateurs s'engagent à étendre les efforts déployés depuis plusieurs années :

- Réduction du volume sonore global du festival ;
- Arrêt des concerts en plein-air à minuit ;
- Concerts de nuit uniquement sous chapiteaux ;
- Sécurité et nettoyage renforcés aux abords du site ;
- Acousticien d'astreinte disponible pour prise de mesures afin de pallier aux éventuelles nuisances constatées et agir en conséquence.

Conscients de la perturbation temporaire du secteur qui peut engendrer un événement culturel au rayonnement européen, les organisateurs assurent mettre tout en œuvre pour que le festival se déroule dans les meilleures conditions pour tous.

NUMÉRO À CONTACTER : 01.84.60.11.60

Pour toutes informations au sujet du festival (horaires, programmation, mesures de lutte contre l'impact du festival, échanges et demandes de collaboration...) les organisateurs vous invitent à les contacter par e-mail à l'adresse contact@marvelous-island.fr ou via la ligne d'astreinte qui sera active à l'approche de l'événement : 01.84.60.11.60

REMISE DE 40%* POUR LES RIVERAINS DES 20 COMMUNES ENVIRONNANTES :

Torcy • Vaires-sur-Marne • Saint-Thibault-des-Vignes
Pomponnes • Noisiel • Chelles • Thorigny-sur-Marne
Lagny-sur-Marne • Lognes • Renilly • Champs-sur-Marne
Collégien • Croissy-Beaubourg • Bussy-Saint-Martin
Gouvernes • Guermantes • Conches-sur-Gondoire
Chanteloup-en-Brie • Annet-sur-Marne • Jablines

* dans la limite de la capacité journalière - jusqu'à 17h au plus tard - directement aux portes du festival le jour de l'ouverture et sur présentation d'un justificatif de domicile.

www.marvelous-island.fr



Chasse aux œufs
5 avril 2026

Un grand merci à toutes celles
et ceux qui ont contribué
à la réussite de cet événement !



ACTIVITÉS SPORTIVES AUTOUR DE CONCHES



Nous ne disposons pas actuellement d'un service des sports, en raison de la fermeture de certains équipements pour des raisons de sécurité. Des solutions de proximité existent, grâce à notre dynamique de coopération avec les communes voisines, notamment Lagny-sur-Marne, Chanteloup-en-Brie, Bussy-Saint-Georges et Montévrain. Pour vous inscrire, contactez :

<https://www.montevrain.fr/ma-ville/sport/>
<https://www.chanteloupenbrie.fr/contacts/association-sportive-de-chanteloup-asc/>
<https://www.lagny-sur-marne.fr/loisirs/sports/activites-sportives-municipales/>
<https://www.bussysaintgeorges.fr/mes-loisirs/sport-et-vie-associative/sport-et-vie-associative-2/>

Vous trouverez aussi des informations lors des forums des associations organisés chaque année dans les communes avoisinantes.

De plus, la commune va proposer aux élus du SIVOM Conches-Guermantes, la mise en place de séances multisport le samedi matin au sein de l'école du Val Guermantes, pour les enfants des deux communes, avec différents créneaux pour les maternelles et élémentaires.

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

L'équipe Conches réunis pour l'avenir a été la seule à soulever la question de l'augmentation des indemnités des élus de la majorité depuis 2020.

Nous demandons solennellement l'abrogation de la délibération concernant les indemnités, afin de revenir à un niveau plus raisonnable, en s'inspirant de la délibération 2026-282 du conseil municipal de janvier 2026 :

* 2 121,02 € pour la Maire

* 432,83 € pour chaque adjoint

et 211,69 € pour deux conseillers de la majorité disposant de délégations

Les économies ainsi réalisées financeront des projets cette année pour les aînés et les enfants.

Nous tenons à disposition les devis correspondants à ces propositions.

Une telle décision constituerait un signe d'ouverture politique, d'engagement en faveur d'économies concrètes et de respect des promesses de campagne.

Merci.

Cordialement

L'équipe Conches réunis pour l'avenir

Nous n'avons pas obtenu de poste de suppléant au SIVOM, la majorité ayant fait le choix de conserver l'ensemble des sièges au motif de traiter en priorité la question du budget. Les membres titulaires désignés pour y siéger sont en partie les mêmes que ceux qui ont contribué aux tensions relationnelles lors de la précédente mandature. Dans ces conditions, on peut s'interroger sur la capacité de cette équipe à instaurer un climat plus serein au bénéfice des élèves de notre école.

Des Conchois s'inquiètent de l'avenir du haras du Grand Clos. Suite à notre demande, il nous a été répondu que le nouvel acquéreur serait reçu en mairie et que les règles d'urbanisme seraient respectées. La commune a pris contact avec la SAFER mais n'a ni les moyens de préempter ni de gérer la renaturation du site. Affaire à suivre, donc.

Nous avons été sollicités par des riverains habitant en face de l'Espace Boitel, incommodés par les nuisances sonores générées par cette aire de jeux et de pique-nique. Un recours gracieux a été déposé en mairie. Des aménagements simples et sans frais sont envisageables. Nous resterons attentifs aux suites données à ce recours.

I. Thomas

conchesnotrevillage77@gmail.com



Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés :

- Mme Claudine LACAZE & M. Jean-Claude BRUSACORAM, le 11 avril 2026.